



Saint-Éloy-les-Mines, le 22 juillet 2020

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

Le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, régulièrement convoqué, s'est réuni en son siège rue du Puits Saint Joseph à Saint-Éloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Henri DUBREUIL, président sortant.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Gwladys COUDERT ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Pascale JEAN ; Christian JEROME ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Florence RENARD ; Alain ROBERT ; David SABY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Marie-Thérèse SIKORA ; Odile SOULIER ; Marie TARDIVAT ; Jacques THOMAS

Absents ayant donné procuration : François BRUNET a donné procuration à Bernard DUVERGER ;

Excusés remplacés par le suppléant : Guy CHARTOIRE est remplacé par Jean-Claude LEDUC

Secrétaire : Margaux PIQUELLE

En exercice : 53 - Présents : 52 - Votants : 53

Avant de commencer la séance, le Président souhaite qu'une minute de silence soit faite en hommage à Monsieur Alain VIREMONT, élu suppléant à Lapeyrouse récemment décédé.

Après avoir fait l'appel et installé les conseillers, le Président leur adresse quelques mots (voir document annexé).

Il explique également que tous les scrutins de la séance vont se dérouler de manière dématérialisée et que la séance va être retransmise en direct sur Facebook. Il précise qu'il va présenter le dernier compte-rendu de la séance qu'il a présidée et les décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil et qu'il passera ensuite la main à la doyenne d'âge pour l'élection du Président.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Approbation du compte-rendu du conseil du 18 février 2020

Le Président met aux voix le compte-rendu. Seuls les conseillers communautaires anciennement élus et présents lors de la séance du 18 février 2020 ont pris part au vote.

Adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance du 18 février 2020

Application de l'article L.5211-10 du CGCT – décisions du Président

Le Président informe l'assemblée des décisions qu'il a été amené à prendre depuis le dernier conseil communautaire. Ce point ne fait pas l'objet d'un vote.

Madame Christiane MOUGEL, doyenne d'âge, a ensuite pris la présidence.

01- Election du Président

Christiane MOUGEL, Présidente de séance, lance l'appel à candidature pour la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy.

Deux candidats se manifestent : Laurent DUMAS et Jérôme GAUMET.

Monsieur Laurent DUMAS prend la parole. (voir document annexé)

Monsieur Jérôme GAUMET prend la parole. (voir document annexé)

Après cet appel à candidature, il est procédé à l'élection.

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **52**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Laurent DUMAS, 26 voix
- Jérôme GAUMET, 18 voix
- Bernard FAVIER, 4 voix
- Michèle MEUNIER, 1 voix
- Jean-Marc SAUTERAU, 1 voix
- Christophe SARRE, 1 voix
- François BRUNET, 1 voix

Résultats du premier tour :

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il est procédé à un second tour de scrutin.

Second tour de scrutin

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **2**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **51**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Laurent DUMAS, 27 voix
- Jérôme GAUMET, 20 voix
- Bernard FAVIER, 2 voix
- Michèle MEUNIER, 1 voix
- Sabine MICHEL, 1 voix

Résultats du second tour :

Laurent DUMAS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et immédiatement installé.

02- Fixation du nombre de vice-présidents

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de vice-présidents est librement fixé par le conseil communautaire, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif global du conseil, ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents. Compte tenu de l'effectif du conseil communautaire lequel comprend 53 sièges, le maximum autorisé auquel il serait possible de prétendre en application de la règle susvisée serait donc de 11 vice-présidents.

Il est, par ailleurs, précisé, que sous réserve d'une délibération adoptée à la majorité qualifiée des deux tiers, le conseil communautaire dispose de la faculté de fixer un nombre de vice-présidents

supérieur, sans toutefois pouvoir dépasser 30 % de l'effectif global mais avec un plafond fixé à 15 vice-présidents.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy, en application de cette disposition, le nombre maximum de vice-présidents pourrait être de 15.

Dans une telle hypothèse, il est rappelé que l'enveloppe indemnitaire globale ne pourra toutefois pas être augmentée, celle-ci étant calculée sur un effectif de vice-présidents ne pouvant excéder 20 % de l'effectif global du conseil communautaire.

Il est proposé au conseil communautaire de déterminer le nombre de vice-présidents.

Le Président souhaite fixer à 8 le nombre de vice-présidents.

Adopté à la majorité

Abstention : Messieurs Roger Ollier et Alain Robert et Madame Annelyse Duron.

Vote contre : Messieurs Michel Bancarel, Jean-Claude Cazeau et Christophe Sarre ainsi que Mesdames Marie-Thérèse Sikora et Jocelyne Lelong

03- Election des vice-présidents

Avant l'élection des vice-présidents, Jocelyne LELONG souhaite connaître les délégations qui seront attribuées à chacun. Le Président indique qu'il les donnera ultérieurement.

Les dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT renvoient aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints.

Conformément à l'article L2122-4 du CGCT, il y a lieu de recourir pour l'élection des vice-présidents, au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Cela étant rappelé, il est procédé à l'élection de chaque vice-président.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Anthony PALERMO comme 1^{er} vice-président. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **8**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **45**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Anthony PALERMO, 35 voix
- Bernard FAVIER, 2 voix
- Marie TARDIVAT, 1 voix

- Daniel CLUZEL, 1 voix
- Jean-Claude CAZEAU, 1 voix
- Michèle MEUNIER, 1 voix
- Jérôme GAUMET, 1 voix
- Jean-Jacques LOUIS-FERANDON, 1 voix
- Florence RENARD, 1 voix
- Alain ROBERT, 1 voix

Résultats du premier tour :

Anthony PALERMO, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Jérôme GAUMET comme 2^{ème} Vice-Président. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **3**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **50**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jérôme GAUMET, 44 voix
- Jocelyne LELONG, 3 voix
- Bernard FAVIER, 2 voix
- Michèle MEUNIER, 1 voix

Résultats du premier tour :

Jérôme GAUMET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Bernard FAVIER comme 3^{ème} Vice-Président. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **9**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **44**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Bernard FAVIER, 41 voix
- Jocelyne LELONG, 1 voix
- Bernard DUVERGER, 1 voix

- Patrick GIDEL, 1 voix

Résultats du premier tour :

Bernard FAVIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Madame Karine BOURNAT-GONZALEZ comme 4^{ème} Vice-Présidente. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **8**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **45**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Karine BOURNAT-GONZALEZ, 38 voix
- Jocelyne LELONG, 5 voix
- Jean-Claude BELLARD, 1 voix
- Alain ROBERT, 1 voix

Résultats du premier tour :

Karine BOURNAT-GONZALEZ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Sylvain DURIN comme 5^{ème} Vice-Président. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **6**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **47**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Sylvain DURIN, 42 voix
- Jocelyne LELONG, 5 voix

Résultats du premier tour :

Sylvain DURIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Madame Jacqueline DUBOISSET comme 6^{ème} Vice-Présidente. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **9**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **44**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jacqueline DUBOISSET, 32 voix
- Jocelyne LELONG, 8 voix
- Christophe SARRE, 1 voix
- Bernard FAVIER, 1 voix
- Pascale JEAN, 1 voix
- Alain ROBERT, 1 voix

Résultats du premier tour :

Jacqueline DUBOISSET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 6^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Jacques THOMAS comme 7^{ème} Vice-Président. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **4**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **49**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jacques THOMAS, 42 voix
- Jocelyne LELONG, 4 voix
- Jean-Jacques GRZYBOWSKI, 2 voix
- Christophe SARRE, 1 voix

Résultats du premier tour :

Jacques THOMAS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président propose Madame Sabine MICHEL comme 8^{ème} Vice-Présidente. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **52**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Sabine MICHEL, 43 voix
- Jocelyne LELONG, 7 voix
- Jean-Claude CAZEAU, 1 voix
- Laurent DUMAS, 1 voix

Résultats du premier tour :

Sabine MICHEL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 8^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

04- Composition du Bureau

Le Président demande une suspension de séance de 15 minutes pour se réunir avec les vice-présidents afin de proposer la future composition du Bureau.

Les dispositions de l'article L. 5211-10 du CGCT prévoient que le Bureau communautaire est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres sans que ne soit prévu un nombre maximum de membres.

Au retour de la suspension de séance, le Président propose au conseil communautaire de fixer la composition du Bureau comme suit :

- Le Président
- Les vice-présidents
- 10 autres membres

Adopté à la majorité

Abstention : Messieurs Roger Ollier, Bernard Grand et Bernard Duverger et Madame Annelise Duron. Vote contre : Messieurs Claude Dubosclard, Jean-Mars Sautereau et Marc Gidel ainsi que Mesdames Aurélie Defretière et Jocelyne Lelong

05- Élection des autres membres du Bureau

Le Président rappelle que l'élection des autres membres du Bureau du conseil communautaire (autres que le Président et les Vice-Présidents) se déroule selon les dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT qui renvoient aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints.

Il y a donc lieu de recourir pour l'élection des autres membres du Bureau (autres que le Président et les Vice-Présidents) au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Cela étant rappelé et après avoir fait appel à candidature, il est procédé à l'élection.

ELECTION DU 1^{er} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Madame Pierrette DAFFIX-RAY comme 1^{er} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Pierrette DAFFIX-RAY, 46 voix

Résultats du premier tour :

Pierrette DAFFIX-RAY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau.

ELECTION DU 2^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Madame Marie-Thérèse SIKORA comme 2^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Marie-Thérèse SIKORA, 46 voix

Résultats du premier tour :

Marie-Thérèse SIKORA, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau.

ELECTION DU 3^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Jean-Claude GAILLARD comme 3^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jean-Claude GAILLARD, 46 voix

Résultats du premier tour :

Jean-Claude GAILLARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

ELECTION DU 4^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin**

Le Président propose Madame Margaux PIQUELLE comme 4^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Margaux PIQUELLE, 46 voix

Résultats du premier tour :

Margaux PIQUELLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau.

ELECTION DU 5^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin**

Le Président propose Monsieur François BRUNET comme 5^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- François BRUNET, 46 voix

Résultats du premier tour :

François BRUNET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

ELECTION DU 6^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin**

Le Président propose Madame Laurence ORIOL comme 6^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Laurence ORIOL, 46 voix

Résultats du premier tour :

Laurence ORIOL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau.

ELECTION DU 7^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Jean-Claude CAZEAU comme 7^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jean-Claude CAZEAU, 46 voix

Résultats du premier tour :

Jean-Claude CAZEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

ELECTION DU 8^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Christophe SARRE comme 8^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Christophe SARRE, 46 voix

Résultats du premier tour :

Christophe SARRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

ELECTION DU 9^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Guy CHARTOIRE comme 9^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Guy CHARTOIRE, 46 voix

Résultats du premier tour :

Guy CHARTOIRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

ELECTION DU 10^{ème} AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin

Le Président propose Monsieur Jean-Yves ARNAUD comme 10^{ème} autre membre du Bureau. Il lance un appel à candidature. Aucun candidat ne se manifeste.

Nombre de votants : **53**

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **7**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **46**

Majorité absolue : **27**

Ont obtenu :

- Jean-Yves ARNAUD, 46 voix

Résultats du premier tour :

Jean-Yves ARNAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau.

Lecture de la Charte de l'élu local

Le Président, conformément à l'article L5211-6 du CGCT, donne ensuite lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1 » du CGCT.

Il précise qu'ont été transmises avec la note explicative à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte et des dispositions de la sous-section 1 de la section 2 du chapitre IV du titre I du livre II de la cinquième partie du CGCT ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions.

06 - Désignation des délégués communautaires au sein des syndicats de collecte et de traitement des déchets de son territoire.

Le Président rappelle qu'avant la fusion de 2017, 33 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy étaient membres du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) des Combrailles et que chacune était représentée par 2 délégués au sein de ce syndicat.

Il rappelle également que lors de la création de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017, comme il n'y avait ni identité de périmètre entre le SICTOM et l'EPCI, ni inclusion du SICTOM dans le périmètre de l'EPCI, mais chevauchement des périmètres, il a dû être fait application du principe de représentation substitution. Ce mécanisme permet de transférer à un EPCI à fiscalité propre les compétences dont s'étaient déjà dessaisies les communes au profit de syndicats de communes ou de syndicats mixtes, et ce, sans avoir au préalable à retirer ces compétences aux syndicats concernés.

Conformément à l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communautés de communes sont ainsi automatiquement substituées à leurs communes membres au sein des syndicats de communes ; étant précisé que le syndicat reste compétent et devient syndicat mixte puisque l'EPCI y adhère au lieu et place de ses communes membres.

Il appartient donc désormais à la Communauté de Communes de désigner 66 délégués communautaires pour siéger en son nom au SICTOM des Combrailles.

Le Président propose au Conseil Communautaire de fixer la liste des délégués de la communauté de communes au SICTOM des Combrailles comme suit :

Rémi	DUBOISSET
Muriel	GAILLET
Michel	CHASSAGNOL
Jean-Marie	SIMON
Annie	DARVENNE
Jean-Paul	TOUVERON
Rémi	BULIDON
Alain	GOMOT
Vicky	RATNIK
Emmanuelle	ESCAMEZ
Robert	DUBUIS

Jean-Paul	SAUNIER
Jean-Claude	LEDUC
Jean-François	TIXIER
Xavier	DONEAUD
Yves	GIDEL
Sébastien	RICHARDOT
Mathieu	THEVENET
Elie	CHAFFRAIX
Vincent	PECYNY
Coline	JEANNIN
Michelle	LECLACHE
Sabine	MICHEL
Evelyne	VILCHENON
Pascal	DESCOS
Michel	PHELIPAT
Jean-Yves	ARNAUD
Guillaume	MATHIEU
Claire	LEMPEREUR
Margaux	PIQUELLE
Nicolas	KASZYCA
Bernard	LARVIN
Virginie	ARNAUD
Sébastien	CAVARD
René Michel	DEQUAIRE
Jean-Claude	TAUTOU
Gérard	DUBOSCLARD

Alain	LIZARD
Marc	BEAUSOLEIL
Bernard	GRAND
Carinne	CHARTIER
Marie-Paule	JARRIGE
Didier	HERVE
Romain	PERRONET
Leen	BUTTER
Catherine	LAUSSEDAT
Vincent	BARRIER
Jeannine	COUSSON
Christophe	DUPOUX
Lionel	FAURE
Gilles	GOUYON
Gérard	MOURLON
Damien	LABBE
Guy	MAQUAIRE
Jacques	LAGUET
Jocelyne	LELONG
Gilles	CHAMPOMIER
Nadine	CHARBONNIER
Thomas	BODY
Corinne	CHAGNON CORNADEAU
Jacqueline	GIDEL
Marie	ZOZIME
Annie	MEGE

Pierrette	TAUTOU
Marion	CAUVIN
Philippe	DUDYSK

Adopté à la majorité.

Abstention : Madame Bernadette Gourson.

Vote contre : Madame Marie-Thérèse Sikora

La désignation des délégués communautaires au sein du SIVOM est retiré à l'ordre du jour. La liste des représentants n'étant pas arrêtée à ce jour, le Président décide de reporter ce point à la prochaine séance.